

BILAN DE COMPÉTENCES

Osez l'évolution professionnelle



3 ÉTAPES

L'UCRM propose un bilan de compétences se déroulant en 3 phases et informe sur les engagements déontologiques telles que définies par le code du travail :

Art. R6313-4 du Code du travail et le décret n° 2018-1330 du 28.12.18 (JO du 30.12.18), art. 2

- Phase préliminaire
- Phase d'investigation
- Phase de conclusion



MODALITES PEDAGOGIQUES

- Entretiens individuels de 1h30 à 3h +
Entretien « regard croisé » selon les
: : besoins
- Modalités organisationnelles et
: : pédagogiques adaptées aux
: : personnes en situation de handicap

RDV

D'INFORMATION GRATUIT

Délai moyen 1 semaine



FINANCEMENT

- CPF : 1700€ - 19h de rdv en face à face

(Reste à charge de 150 € selon le décret n° 2026-234 du 30 mars 2026)

- ANFH : 1750 €
- Plan de développement des compétences : devis personnalisé

A titre indicatif, le délai d'accès entre le rendez-vous d'information et le démarrage du bilan est en moyenne de 3 semaines et de 6 semaines pour un financement ANFH.



PLUS INFORMATIONS

☎ 06 99 30 77 70

✉ e.dealmeida@ucrm.fr

🌐 www.ucrm.fr



NOS LOCAUX

Toulouse (2 adresses)

Colomiers - Muret

Blagnac - Montauban

A distance